

Procès-Verbal

Séance du 5 Juin 2026

L' an 2026 et le 5 Juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du conseil municipal sous la présidence de VIDON Etienne Maire

Présents : M. VIDON Etienne, Maire, Mmes : BLANCHARD Kelly, LALOY Chantal, LETERRIER Camille, LINET Estelle, ROUSSE Gaëlle, VANNIER Maryne, MM : KOCHERGIN Sergei, SELSCHOTTER Eric

Absent(s) ayant donné procuration : Mme BOT Catherine à Mme ROUSSE Gaëlle, M. IAFRATE Thierry à Mme BLANCHARD Kelly, M. DENISE Franck à Mme VANNIER Maryne, M. HODBERT Christophe pouvoir à M. SELSCHOTTER Eric, M. TEZE Malo pouvoir à M. VIDON Etienne, M. VIDON Youenn pouvoir à LINET Estelle

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 9

Date de la convocation : 29/05/2026

Date d'affichage : 29/05/2026

et publication ou notification
du : 02/07/2026

A été nommé(e) secrétaire : M. KOCHERGIN Sergei

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

2026_40 SENATORIALES. ÉLECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS (COMMUNES DE PLUS DE 1 000 HABITANTS)

2026_40 SENATORIALES. ÉLECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS (COMMUNES DE PLUS DE 1 000 HABITANTS)

VU le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

VU la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral



M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mme LALOY Chantal, M. SELSCHOTTER Eric, Mme ROUSSE Gaëlle et Mme LETERRIER Camille

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste MONT-DOL : Mme BOT Catherine, M. SELSHOTTER Eric, Mme VANNIER Maryne, M. HODBERT Christophe, Mme LETERRIER Camille, M. KOCHERGIN Sergei.

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

c) Élection des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- liste *MONT-DOL* : 15 voix

Le quotient applicable est : $15/3 = 5$

La liste *MONT-DOL* obtient : $15 / 5 = 3$, soit 3 sièges

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste MONT-DOL : 3 sièges

d) Élection des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :



- liste MONT-DOL : 15 voix

Le quotient applicable est : $15/3 = 5$

La liste MONT-DOL obtient : $15 / 5 = 3$, soit 3 sièges

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste MONT-DOL : 3 sièges

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'ADOPTER les résultats définitifs proclamés par M. le Maire

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à: 18:30



Le Maire
Etienne VIDON

En mairie, le 02/07/2026

Secrétaire de séance
M. KOCHERGIN Sergei



